

N^{os} 345-346

JANVIER-JUIN 2023

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 87



STRASBOURG
2023

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs :

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à Sorbonne Université

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Ancien professeur de la Sorbonne

Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de València

Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Caterina MENICHETTI, Professeure aux Universités de Genève et de Lausanne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Maria COLOMBO, Professeure à l'Université de Milan

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Dolores CORBELLA, Professeure à l'Université de La Laguna

Adina DRAGOMIRESCU, Professeure à l'Université de Bucarest

Inés FERNÁNDEZ ORDÓÑEZ, Professeure à l'Université autonome de Madrid

Annette GERSTENBERG, Professeure à l'Université de Potsdam

Giovanni PALUMBO, Professeur à l'Université de Namur

Gilles SIOUFFI, Professeur à Sorbonne Université

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC : <glessgen@rom.uzh.ch>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale : Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<www.intosai.org>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société : <www.slir.org>, ou requises au secrétaire de rédaction, M. Dumitru KIHAI : <slir@rom.uzh.ch>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne : <<http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

Français

Véronica THIÉRY-RIBOULOT, *Laïcité: histoire d'un mot*, Paris, Honoré Champion (Linguistique historique, 15), 2022, 606 pp.; *Usage, abus et usure du mot laïcité*, Paris, Publications de l'École Pratique des Hautes Études (Conférences de l'EPHE, 15), 2022, 284 pp.

Deux ouvrages issus de la thèse de doctorat¹ de Véronica Thiéry-Riboulot se complètent pour dresser un portrait monographique magistral d'une famille de mots de grand intérêt, tant pour le public spécialiste que général. *Laïcité: histoire d'un mot* (ci-après *Histoire*) se penche sur l'histoire de la série lexicale *laïcité* depuis son étymologie lointaine jusqu'aux années 1980; *Usage, abus et usure du mot laïcité* (ci-après *Usage*) prend le relais à ce moment charnière, tant du point de vue culturel que lexical, et décrit ses emplois contemporains, souvent polémiques sur le plan politique en France. Ensemble, en combinant et multipliant différentes approches lexicologiques, ces livres problématisent la complexe relation entre mot et chose, entre les rôles joués respectivement par la structure interne et externe dans le lexique.

Des deux travaux, *Histoire* est le plus substantiel en termes de terrain parcouru. Treize chapitres se répartissent en quatre parties principales, intercalées entre une introduction [11-16] et une conclusion [375-379] courtes et synthétiques. Chaque partie comporte également, à la manière d'une thèse, une introduction et une conclusion résumant le contenu, assurant ainsi une clarté certaine sur les grandes lignes mais au prix d'un certain degré de répétitivité. Les éléments paratextuels représentent une grosse part du livre, avec une longue bibliographie [381-412], de nombreuses annexes fournissant des corpus textuels ou des données brutes [419-590], et un index des noms [591-596].

La première partie, « Avant *laïque* », retrace les stades antérieurs au développement moderne. Le premier chapitre déploie une méthode traductologique afin d'analyser la signification des étymons pertinents *λαός* (subst.) puis *λαϊκός*, modèle pour le latin *laicus* (de statut grammatical ambigu [36-51]). Cette démarche trouve sa justification dans la nécessité [22] de contrer les discours populaires qui cherchent abusivement des liens entre le supposé étymon signifiant 'le peuple' et sa valeur spécifique dans le contexte français du XXI^e siècle. Ensuite est abordée [ch. 2] la forme vernaculaire médiévale *lai* (évoluée du latin *laicus*), avec un nombre d'hypothèses éclairantes qui tentent d'expliquer sa disparition au profit des formes savantes *laïc* ou *laïque*. Une comparaison avec angl. *lay*, emprunté à l'anglo-normand, conclut cette section [ch. 3]. On retiendra surtout de la première partie la spécificité sémantique de *lai* (comme d'angl. *lay*), qui à ce stade a une « signification par défaut »: « Le mot est donc employé par opposition et la principale caractéristique du lai est de n'être pas quelque chose » [68; v. aussi 110-111].

Objet de la seconde partie, la forme savante *laïque* commence à supplanter son doublet *lai* à partir du XVI^e siècle, la latinisation avec l'ajout de [-k] en *laïc* ou *laïque* s'inscrivant dans l'« air du temps » [124] et ces dernières formes étant attestées sous la

¹ Véronica Thiéry-Riboulot, *Le mot laïcité: histoire et usages contemporains* [ms], thèse de doctorat, sous la direction de Gilles Siouffi, Sorbonne Université, soutenue le 1^{er} juillet 2020, 1198 pages.

plume de certains auteurs influents (par ex., Calvin pour *laïc*, Montaigne pour *laïque*) [ch. 4]. C'est alors que se dessinent les débuts d'une divergence conceptuelle, sur fond d'un contexte extralinguistique qui conditionne l'usage et l'évolution du mot : d'abord la Réforme de l'Église (cf. FEW 5, 131b/132a, s.v. LAICUS), plus tard la Révolution française. Ces événements déclenchèrent une sorte d'« émancipation » [139, 143] des laïques menant à un « complet basculement » [143] de la hiérarchie sociale et politique en France. Les retombées linguistiques sont ainsi abordées. Le chapitre 5 situe *laïque* dans la structure lexicale en diachronie et considère sa position par rapport à des synonymes ou des mots associés tant anciens (*mondain, terrestre, temporel, profane*) que (post-)révolutionnaires (*public, républicain, citoyen, civique, civil, libéral, irrégulier, athée, impie, neutre, séculier*). La perception de la polysémie – voire de l'ambiguïté – du sens de *laïque* transparait dans des discours prescriptivistes, y compris contemporains, qui tentent de distinguer, sur la base de la graphie (*laïc* vs. *laïque*), le substantif de l'adjectif, le masculin du féminin, mais il n'y a presque aucune cohérence dans des propositions normatives de ce type [ch. 6].

Dans la troisième partie, les néologismes *laïcité* (daté par l'autrice de 1849) et *laïcisme* (daté par l'autrice de 1795) sont analysés. La productivité des suffixes *-ité* et *-isme* est étudiée sur la base d'un échantillon de suffixations tirées du TLF avec leurs dates d'apparition selon cette source [ch. 7]. Cette mise en contexte amène l'autrice à soutenir que la paire *laïcisme/laïcité* représente une « chronologie insolite » [217], en renversant la tendance selon laquelle les formations en *-ité* tendent à être antérieures à celles en *-isme* lorsqu'elles apparaissent dans une paire (par ex., *vérité/vérisme, humanité/humanisme*). L'autrice avait fait remonter la date de première attestation à 1849 [178, 210]², contre la datation de 1871 dans le supplément de Littré qu'on trouve dans la lexicographie. En fait, il est possible de faire remonter la première attestation de *laïcité* à un texte du début du XVII^e (j'y reviendrai plus loin), ce qui ne fait qu'étayer cette tendance morphologique, au lieu de s'en détacher. Deux chapitres sont ensuite consacrés principalement à *laïcisme*, à partir de son emploi à l'extrême fin du XVIII^e siècle par l'abbé Grégoire [ch. 8], puis au long des années 1830-1870 [ch. 9]. Dans le chapitre 10, *laïcisme* et *laïcité* sont confrontés l'un à l'autre à travers une analyse de presse pour la période 1871-1944. Si les deux mots commencent par être plutôt synonymes, une spécialisation s'opère surtout au niveau connotatif, qui aide à expliquer pourquoi *laïcité* prend le dessus par la suite. *Laïcisme*, dans certains contextes, est représenté comme « une déviance de la laïcité » qui « effraie par son extrémisme » [282, 284]; en contraste, *laïcité* « sonne comme la rime de la devise républicaine < Liberté, Égalité, Fraternité > » [284].

La quatrième partie aborde enfin la question de « *laïcité* dans la France laïcisée ». Le chapitre 11 analyse le morphème dynamisant *-is-* dans la formation des dérivés *laïciser, laïcisation* et *laïcisateur*, lesquels articulent une action à « temporalité finie » [301] et liée « aux circonstances historiques » [303] du pays. Après que la laïcisation des institutions est perçue comme achevée, c'est *laïcité* qui prévaut. Mais il demeure peu fréquent, selon l'argumentation largement extralinguistique du chapitre 12, laquelle tente de prendre en compte sa relative absence de la documentation étudiée pour la période 1919 aux années 1980. Pendant la guerre, le régime antisémite de Vichy « piétine l'idée de laïcité » mais détourne la notion à ses propres basses fins aussi [319-322]. Dans l'après-guerre,

² Voir Véronica Thiéry-Riboulot, « Nouvelles attestations précoces pour les mots *laïcité* et *laïcisme* », *L'Information grammaticale* 152 (2017), 26-30.

l'école constitue encore le seul domaine où *laïcité* tend à circuler jusqu'à la fin des années 1980 [ch. 13], dans le contexte du subventionnement des écoles privées par l'État français – une question alors secondaire. On commence à percevoir des connotations « très positives » [354-356] à mesure que la dénotation de ce mot « bannière » ou « fourre-tout » [355] devient progressivement plus ambiguë. Il s'agit là des prémices d'une évolution importante à un moment charnière avant la rupture que sera la visibilisation de la population musulmane en France – déclenchée en 1989 par l'« affaire » du port du foulard par trois collégiennes à Creil, laquelle, avec d'autres événements similaires, amènera à terme à un mouvement « spectaculaire » dans l'usage public du mot grâce notamment à une médiatisation « gigantesque » [378-379]. On peut regretter que la conclusion récapitulative d'*Histoire* rate l'occasion de se projeter davantage vers ce véritable tournant de la fin des années 1980 et de mieux contextualiser l'importance de ces recherches novatrices : après tout, ce sont les rebondissements des dernières trois décennies qui justifient ce livre, et lui donnent sa raison d'être.

Usage prend ici le relais en ciblant étroitement l'histoire lexicale depuis 1989, dans quatre chapitres plus rapides à schématiser. On tente d'abord de définir *laïcité*, selon trois axes liés : juridique, institutionnel, philosophique [ch. 1], ce qui révèle que les problèmes de définition se situent plus au niveau politique que sémantique. On passe à une description lexicométrique de son usage en discours et dans différents domaines d'application (enseignement, religion, politique, terrorisme), dans de nouveaux contextes énonciatifs (chez Elisabeth Badinter, Marine Le Pen), et en cooccurrence avec d'autres mots-clés (*communautarisme, séparatisme*) [ch. 2]. Une analyse multimodale est entreprise dans le troisième chapitre portant sur les représentations sémiotiques ou iconographiques – traitement bienvenu même si le manque de supports visuels est regrettable³. Dans le dernier chapitre [ch. 4] on traite des agencements syntagmatiques, notamment dans des méta-discours qui condamnent la modalisation adjectivale ou la pluralisation du nom *laïcité*, qui constituent ainsi des « injonctions normatives » promouvant « une vision politique particulière de la laïcité » [179] à travers les pratiques langagières elles-mêmes. L'analyse syntaxique dégage que la cible des discours, explicitement ou implicitement, est la population musulmane, et notamment les femmes [237-244, 272]. *Laïcité* peut donc servir de mot crypté, d'euphémisme, « masque de l'indicible » [246]. Certaines indications pointent vers une éventuelle réduction de l'emploi du mot *laïcité* en raison du sentiment perçu qu'il est devenu problématique [246-247, 251].

La bibliographie française sur le sujet étant déjà très longue⁴, « [q]ue peut-on encore dire de plus sur la laïcité ? », se demande Valentine Zuber dans l'avant-propos d'*Usage*. L'innovation majeure du traitement des deux livres est de prendre un point de vue proprement linguistique : on parle de *laïcité* en tant que mot, puis de « laïcité » en tant que concept. À travers *Histoire* et *Usage*, Véronica Thiéry-Riboulot mobilise un nombre impressionnant de sources et de méthodes à cette fin. Chaque chapitre implique l'étude d'un ou plusieurs corpus délimités et transparents, souvent vastes et faits sur mesure, et analysés sous des aspects quantitatifs et qualitatifs. Ne s'enlisant jamais dans des

³ La consultation est rendue plus ardue par le fait que beaucoup de sources dans ce chapitre, et ailleurs dans *Usage*, sont absentes de la bibliographie. Les images étudiées sont consultables dans l'annexe de la thèse, *cit.*, 1101-1121.

⁴ Elle remonte au moins à 1925 dans un ouvrage de Georges Weill, selon *Histoire* [317].

statistiques lexicométriques d'une trop grande complexité, l'analyse quantitative modeste (tableaux récapitulatifs, graphiques Google Ngram, etc.) est toujours présentée comme un indice supplémentaire au service d'une lecture globale des données. Certains chiffres paraissent parfois superflus (par ex., nombre de résultats dans Google ou Gallica, ces deux outils non balisés étant énormément exposés à l'erreur), mais peu importe : la richesse de ces travaux réside dans les précieux exemples et citations tirés des corpus et l'analyse systématique qui en est faite. Ainsi, l'autrice montre combien il est possible d'exploiter des corpus textuels d'une manière créative et individuelle qui va à rebours de la tendance alarmante d'un certain courant de la linguistique de corpus à renoncer à toute analyse qualitative au profit de calculs quantitatifs toujours plus sophistiqués⁵ (peut-être en relation inverse avec leur valeur heuristique), lesquels auraient été de toute façon inutiles dans des ouvrages d'orientation philologique de ce type.

La méthodologie prend en compte les erreurs et les pièges inhérents à l'exploitation des bases comme Google Books ou Gallica. Outre les nombreuses fautes dues à l'océcritation, ce qui exige donc une lecture attentive des résultats, l'un des écueils majeurs de ces outils est la mauvaise indexation des ouvrages, ou des paramètres de recherche avancée peu performants (n'en déplaise aux informaticien-nes...), ce qui fait qu'une recherche exacte même pour un texte avec une reconnaissance textuelle parfaite peut faire défaut⁶. L'autrice est consciente des problèmes de fiabilité et adapte ses recherches en fonction [*Histoire* 230, 251 ; Thiéry-Riboulot 2017, *op. cit.*, 27]. C'est donc sans doute dû d'avantage aux malheureux aléas de la recherche informatique plutôt qu'à une méthodologie vraiment défailante que d'autres attestations de *laïcité* plus précoces lui ont échappé. Puisqu'un grand nombre de textes se trouvant dans Google Books apparaissent également dans les bases Archives.org et Hathi Trust, on peut trianguler des sources inexplicablement invisibles dans l'une ou l'autre en multipliant les recherches (très variées, répétitives et créatives) dans ces trois sites. Cela a permis le repérage d'une poignée d'attestations de *laïcité* remontant jusqu'à la fin du XVI^e siècle⁷. Ces exemples renvoient

⁵ Cf. Tove Larsson / Jesse Egbert / Douglas Biber, «On the status of statistical reporting versus linguistic description in corpus linguistics: A ten-year perspective», *Corpora* 17/1 (2022), 137-157.

⁶ Cf. Ludovica Maconi, «Retrodazioni lessicali con Google Libri: opportunità e inganni della rete», in Claudio Marazzini / Ludovica Maconi (éds), *L'italiano elettronico. Vocabolari, corpora, archivi testuali e sonori*, Florence, Accademia della Crusca, 2016, 79.

⁷ «De l'Université de Paris, et qu'elle est plus Ecclesiastique que seculiere» [extrait daté de 1586], dans *La Guyenne de M. Ant. L'Oisel, qui sont huict remonstrances faictes en la Chambre de Justice de Guyenne sur le subject des Edicts de Pacification*, Paris, Abel L'Angelier, 1605, 378r («au ioug de la laïcité»); *Observations sur le procez verbal de l'Assemblée extraordinaire de Messieurs les Archevêques & Evêques, tenuë en l'Archevêché de Paris, aux mois de Mars & de May 1681*, s.l., 1681, 24 («purger en luy la Laïcité»); Claude de Vert, *Dissertation sur les mots de messe et de communion*, Paris, Florentin & Pierre Delaulne, 1694, 481 («sa laïcité, si l'on peut hazarder ce terme»); Cochet de Saint Valier, *Traité de l'indult du Parlement de Paris*, t. 1, Paris, Jean & Michel Guignard, 1703, 467 («si le privilege de la Laïcité est antérieur à l'Indult»); Claude de Vert, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, t. 2, Paris, Florentin & Delaulne, 1708, 430 («leur laïcité, s'il est permis d'user de ce terme»); *Contre les horreurs du jour, à tous les vrais Fran-*

bien sûr aux sens antérieurs au sens contemporain, de sorte qu'on pourrait parler d'attestation charnière pour la datation de 1849 proposée par l'autrice; mais ces occurrences primitives mériteraient une analyse approfondie afin de compléter l'histoire du mot. La notion de «multi-néologisme» introduite pour *laïcisme* [Histoire 266], pour désigner des innovations créées par dérivation à plusieurs reprises indépendamment, pourrait s'appliquer à *laïcité* aussi, surtout si l'on prend en compte les traces métadiscursives récurrentes indiquant l'acte néologique (cf. les citations de Claude de Vert en note).

L'approche comparatiste est ici louable. Quoique la *laïcité* soit perçue comme une spécificité française (y compris hors de France) [Histoire 85, 363-365; Usage 15, 65, 112, 118], le concept n'a pas surgi du néant, et la comparaison avec les lexèmes d'autres langues renvoyant au concept, ou aux concepts liés, est non seulement justifiée mais nécessaire. La comparaison avec angl. *lay* [Histoire ch. 2] est particulièrement parlante, car ce mot a gardé un sémantisme assez proche de sa source lointaine, l'anglo-normand *lai*, et son histoire en parallèle fait ressortir davantage le décalage sémantique par rapport à son analogue contemporain apparenté. En revanche, les deux dictionnaires de l'anglais retenus dans cette discussion sont des usuels à visée non scientifique (*Merriam-Webster's Collegiate*, 11^e éd., 2004; *Oxford Dictionary of English*, 2010). Il aurait fallu, d'une part, consulter l'*Oxford English Dictionary* (OED, s.v. *lay* adj. and n. 9; comparer *lewd* adj.)⁸ afin de trouver les datations et les explications les plus fiables et, d'autre part, consulter plus complètement le *Middle English Dictionary* (s.v. *lai*, vs. seulement *leued*, *leued man*, dont l'étymologie est contestée et vraisemblablement indépendante de la famille lexicale qui nous occupe) [Histoire 91-92].

La perspective comparative a permis à l'autrice de révéler une erreur flagrante dans l'étymologie proposée pour *laïcisme* dans la lexicographie de référence (y compris le TLF), due à l'inertie des copiages non vérifiés depuis Barré (1839), voyant dans *laïcisme* un emprunt à l'anglais et non l'inverse [Histoire 243-249]. La démarche comparatiste se manifeste avec profit aussi dans l'analyse de *sécularisme* comme anglicisme (< *secularism*), perçu comme moins chargé à l'heure actuelle et capable de résoudre un certain nombre de problèmes au niveau sociopragmatique, notamment la perception que *laïcité* code fréquemment l'islamophobie [Histoire 168-172; Usage 73-75]. Dans l'interrogation sur les définitions philosophiques, l'autrice teste la catégorie de la *laïcité* dans l'optique de l'«intraduisible» [Usage 62] et détecte une incohérence: si ce concept si spécifiquement français est vraiment un principe que l'on voudrait universaliste, «la réflexion philosophique doit dépasser le strict cadre français» [Usage 73]. L'analyse traductologique de fr. *laïcité* traduit dans d'autres langues (qu'on aperçoit déjà dans son œuvre [ch. 19 de la thèse, cit.]) serait certainement féconde pour des recherches futures afin d'interroger encore plus la relation concept-mot et son ancrage culturel.

Un fil conducteur parmi toutes les recherches récentes de Véronica Thiéry-Riboulot est la prise en compte du *sentiment de la langue* perçu par les sujets parlants envers le

çois, par un Ami de l'Autel, du Trône et de la Patrie, s.l., 1791, 2 («le cercle établi par sa laïcité»); *Entretien avec le peuple français*, s.l., 18 juillet 1792, 26 («le clergé qui n'a dû sa naissance, sa juridiction et ses fonctions qu'à la laïcité et à la laïcité impie»), 61 («pas du ressort de la laïcité»).

⁸ Les notices portant sur cette famille n'ont cependant pas encore été révisées dans le cadre de la mise à jour en cours (3^e éd. électronique).

mot *laïcité*. Qu'il s'agisse de la conscience des procédés grammaticaux [*Histoire* 99, 217-228, 293, 300], ou du sentiment de l'emploi archaïque de *lai* au XIX^e siècle [*Histoire* 128-130], ou de la nature néologique et polysémique [*Histoire* 185-186, 211, 267-273, 304-308, 345-347; *Usage* 99, 119], polémique [*Histoire* 237-243, 348; *Usage* 194-195, 244-245], islamophobe ou raciste [*Histoire* 172; *Usage* 117, 241-242, 246] de *laïcité* et des mots associés, ou bien de sa désuétude même [*Histoire* 340-341; *Usage* 247, 251], l'attitude des individus envers leur propre langage est étudiée avec profit dans les deux livres. Les résultats d'une enquête sur le sentiment publiée à part renseignent également sur ces recherches⁹. L'autrice a raison de mettre en avant la conscience métalinguistique, objet d'un intérêt accru ces dernières années et dont l'étude sera certainement rendue encore plus opérationnelle en linguistique dans l'avenir : elle permet de centrer davantage l'agentivité des locuteurs et des locutrices impliqués dans leurs propres pratiques langagières – rôle d'une importance primordiale dans le domaine du lexique.

Sans s'en réclamer explicitement, les travaux à l'étude s'inscrivent dans une démarche sociolexicologique qui cherche dans la structure sociale des explications à la variation lexicale. Certains textes des corpus sont analysés en fonction du statut social, de l'appartenance à une religion, à une mouvance politique, à une vocation ou à un « clan idéologique » des énonciateurs [*Histoire* 135-140, 246-248, 255-257, 272, 281-282, 348-359, 548-557, 577]. Le basculement axiologique de *laïque* pendant la Réforme vers une connotation méliorative est même considéré dans l'optique d'une « revendication d'égalité » des protestants contre la hiérarchisation de l'Église, situation comparée aux réappropriations militantes plus récemment à l'œuvre dans le slogan *Black is beautiful* ou dans *gay pride* [*Histoire* 137, 201]. L'usage de *laïcité* comme marqueur politique est naturellement abordé, et il est intéressant de noter son mouvement de la gauche vers la droite dans les dernières décennies [*Histoire* 177-179; *Usage* 99-124, 200-203, 250].

Envisagée sous un autre angle, la sociolexicologie s'intéresse de façon plus générale au lexique socialement pertinent dans un contexte culturel donné. *Laïcité* n'est pas n'importe quel mot ; c'est un mot « surchargé » qui reflète les rapports de force sociaux, avec des conséquences concrètes pour des personnes en France qui « subissent des discours défiant ou la limitation de leurs libertés individuelles » [*Usage* 251]. Que l'on considère *laïcité* – et ses corollaires tels que *séparatisme*, *communautarisme*, *universalisme* et ainsi de suite – comme des « mots bannières » [*Histoire* 348, 372; *Usage* 202, 249-252], des « mots piégés de la politique »¹⁰, des « postures » [*Usage* 249-251] voire des « impostures »¹¹, il est certain que l'intérêt de l'étude des mots de ce type dépasse largement le cadre disciplinaire de la linguistique. Le fait que nombre de leurs emplois soient presque vides de sens dénotatif ne veut pas dire que ces expressions sont sans signification. Celle-ci se trouve davantage au niveau sociopragmatique, dans l'acte communicatif chez des personnes qui brandissent ces mots pour véhiculer des informations sur leur position-

⁹ Véronica Thiéry-Riboulot, « Sentiment de la langue et évolution lexico-sémantique, avec l'exemple d'une enquête sur le mot *laïcité* », *Travaux de linguistique* 81/2 (2020), 99-144.

¹⁰ Cf. Philippe Blanchet, *Les mots piégés de la politique*, Paris, Textuel, 2017. Cette source est la première citée dans *Histoire* [12] mais est omise de la bibliographie.

¹¹ Cf. Louis-Georges Tin avec Régis Meyran, *Les impostures de l'universalisme*, Paris, Textuel, 2020.

nement idéologique, pour le meilleur et pour le pire. Il demeure encore à la linguistique de se pencher sur ces questions sociales pour expliquer les tendances lexicodiscursives à l'œuvre, en exploitant les outils méthodiques et empiristes de la discipline – perspective que les travaux récents de Véronica Thiéry-Riboulot illustrent remarquablement.

Nicholas LO VECCHIO

© *Revue de Linguistique Romane* 87 (2023), 288-294; DOI 10.46277/rlir.2023.288-294